



PLAINTÉ N° : 21-25-0068

Wyna Cuerrier c. Julie Cauchon

Date de l'audience: 19 août 2025

Lieu: À distance via la plateforme Zoom

Heure: 9 h 30

Procureures pour la plaignante: M^e Karoline Khelfa
Me Camille Temblay-Pelchat

Procureure pour l'intimée : M^e Juliette de Grandpré

Étape : Audience sur culpabilité et sanction

Nature de la plainte : Aurait commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession, à savoir :

1. Entre-le ou vers le mois de février 2024 et le ou vers le mois de décembre 2024, à la Clinique Lapinière à Brossard, aurait consulté sans autorisation et/ou sans justification professionnelle, le Dossier Santé Québec de plusieurs personnes;

Le Conseil de discipline : M^e Isabelle Dubuc, présidente
Mme Annik Paré, inf. aux., membre
M. Sylvain Pagé, inf. aux., membre